

Le petit bulletin



de *Chassant*

n°2



Mairie de Chassant

10, rue des acacias

☎ 02.37.29.59.71

mairie.chassant@wanadoo.fr

Horaires et jours d'ouverture de la
mairie :

Mardi de 15h à 17h00

Vendredi de 16h30 à 18h30

Sommaire

Mot du maire	p 1
Le conseil municipal	p 2
Les travaux	p 3
La vie de la commune	p 3
Nos commerçants	p 8
Les tarifs communaux	p 8
Un peu d'histoire	p 9
Infos CdC	P14

Chers Chassantais et Chassantaises,

Nous venons de passer une année difficile. J'espère qu'avec l'arrivée du vaccin contre la COVID 19, nous pourrons vivre avec plus de sérénité dans quelques mois.

En ce début d'année, nous ne pouvons pas nous réunir alors recevez de la part du Conseil Municipal tous nos vœux de bonheur et santé pour 2021. Soyez vigilants et ne relâchez pas vos précautions sanitaires.



La vie communale a été perturbée : Pas d'activité festive pour l'école ni pour les différentes associations, comité des fêtes, club de zumba et gymnastique, association fraternelle de tir, association des parents d'élèves, les amis de l'église. Pas de commémorations du 8 mai et 11 novembre, pas de repas pour nos séniors, pas de 14 juillet, pas de feu d'artifice. Pas de location de salle pour les fêtes familiales.

La reprise de ces activités ne pourrait que redonner vie au village, moral aux habitants.

Pour l'année 2020, je tiens à remercier :

les équipes du conseil municipal . L'ancienne, pour leur investissement pendant 6 ans. L'actuelle, pour son soutien et notre nouvelle collaboration.

Tout le personnel communal pour ses compétences, son assiduité et sa parfaite adaptation à la situation actuelle.

Les personnes bénévoles pour leur participation dans la confection des masques, leur aide aux plantations des fleurs et les personnes qui se sont investies une fois encore pour les décorations de Noël.

Je souhaite la bienvenue dans notre village aux nouveaux habitants, la bienvenue aux nouveaux nés et félicitations à leurs parents.

La communauté de communes Terre de Perche poursuit l'élaboration du PLUI c'est le moment de se manifester.

La compétence « eau et assainissement » reste à la charge de la commune jusqu'en 2026.

Ne relâchez pas les mesures de sécurité contre la COVID 19.

Et de nouveau bonne année à vous avec la santé pour 2021

Yves RUEL

Le conseil municipal et les commissions

Après les élections municipales du 15 mars 2020, l'installation du nouveau conseil a été reportée en raison des mesures sanitaires au 28 mai 2020. La séance était à huis-clos. Voici votre nouvelle équipe municipale :



Sylvie Blanchart

Commissions :
Bâtiments
Ecole/Cantine
Fleurissement
CCAS



Hugues De Jouvenel

Commissions :
Finances
Eau et Assainissement
Fleurissement
Journal
Appel d'offre



Elizabeth Destouches

Commissions :
Finances,
Ecole/Cantine
Fêtes
Journal
CCAS



Guy Foucault

Commissions :
Bâtiments,
Voirie, Hydraulique
Fêtes
Journal



Dorothee Singlas
1^{ère} adjointe

Commissions :
Personnel communal
Finances
Eau et Assainissement
Ecole/Cantine
Appel d'offre
CCAS



Yves Ruel
Maire

Président de toutes
les commissions



Carole Aveline
2^{ème} adjointe

Commissions :
Personnel communal
Finances
Ecole/Cantine
Cimetière
Journal
CCAS



Annick Montaudoin

Commissions :
Cimetière
Fleurissement



Martine Perche

Commissions :
Personnel communal
Voirie, Hydraulique
Ecole/Cantine



Sébastien Saliou

Commissions :
Finances
Bâtiments
Cimetière
Appel d'offre



Guy Salomond

Commissions :
Voirie, Hydraulique
Eau et Assainissement
Cimetière

Les Travaux au sein de notre commune

Les travaux réalisés

Les travaux engagés au sein de la Mairie-Ecole sont terminés.

L'accessibilité. La création d'une rampe handicapée et l'installation d'un ascenseur pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux services de la Mairie et à l'école.

Ils se sont poursuivis avec l'installation de bandes rugueuses au sol et sur les marches de l'escalier pour les malvoyants.

Les **travaux d'étanchéité** étaient incontournables.

Le **changement de portes et fenêtres** pour une meilleure isolation.



La **réhabilitation des trois logements (T5, T3, T2)** à l'étage de la mairie a été terminée dans le courant de l'année 2019.

L'**escalier** a été installé au sein de la mairie-école qui relie le sous-sol au dernier étage du bâtiment.

Les travaux à venir



Pose de compteur d'eau. La mairie poursuit sa campagne pour équiper les maisons de compteurs d'eau extérieurs.

A **l'église**, la restauration de trois statues (Saint Militaire et son socle, Jeanne d'Arc et Le Christ) débutera fin février 2021. Les bancs clos nécessitent d'être consolidés et réparés. Le carrelage sous ces bancs est abîmé.

Nous poursuivons notre étude pour la **réfection du préau de l'école**. En effet, des travaux d'étanchéité, d'insonorisation et d'isolation sont nécessaires. Les appels d'offre sont effectués. Nous espérons voir ces travaux commencés en début de l'année 2021. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80% .

Les travaux d'**interconnexion du réseau d'eau** Chassant/ Combres ont débuté. Les surpresseurs sont posés au château d'eau. Les travaux de canalisation doivent démarrer au début du mois de février.

La vie de la commune

Le Fleurissement

Cette année a été de nouveau marquée par un beau fleurissement de la commune.

Malgré le temps sec et chaud, les fleurs sont restées flamboyantes et généreuses.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui fleurissent leurs jardins. Ces habitants contribuent à l'embellissement de notre environnement.

Cette année, il n'y a pas eu le passage de la commission des fleurs. Il n'y aura donc pas de récompense. Nous vous donnons rendez-vous au printemps 2021.



+ Commémorations

En 2020, les commémorations du 08 mai et du 11 novembre ont dû se dérouler à huis clos en présence de Mr Le Maire et de ses adjointes.

+ Le banquet des aînés

Le repas des aînés a été annulé. Toutefois, toutes les personnes de 65 ans et plus ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 25 € à utiliser dans l'un de nos trois commerces (boulangerie « Papillon », Restaurant « la Tour de Chassant », salon de coiffure « Hair and Body »). Les personnes hospitalisées ou en maison de retraite ont reçus des chocolats ou un bouquet de fleurs.

+ Du changement au sein de la cantine

Depuis le mois de septembre 2019, Mme Mariannick BLANS est la nouvelle cuisinière à la cantine. Elle prépare les repas pour la cinquantaine d'enfants qui bénéficie quotidiennement de ce service.

Mme Mariannick BLANS, Mme Marjorie LEMAITRE et Mme Marie-Lyne FURET savent célébrer les temps forts de l'année (Carnaval, Halloween, Noël) à travers des repas spécifiques et une décoration adaptée.



Un repas végétarien, une fois par semaine

Les cantines scolaires sont dans l'obligation d'offrir un repas végétarien une fois par semaine. Cela nous a impliqué de trouver de nouveaux produits sans que cela impacte le coût des repas.

Changement de moyen de paiement

Depuis longtemps, nous fonctionnons à l'achat de ticket auprès de la secrétaire de mairie. Dorénavant, et cela depuis le 1er janvier 2020, le paiement se fait sous facturation mensuelle directement au trésor public.

+ Du changement à l'atelier

Mr Pascal Graffin est parti à la retraite le 1^{er} octobre 2020. Mr Alexandre BLANS travaillera dorénavant à temps plein sur la commune. Ses horaires hebdomadaires ont été aménagés en fonction des besoins soit 30h en hiver et 40h en été.

+ Un bus pour Nogent le Rotrou

Après quelques années de « combat », un bus est enfin affrété au départ de Chassant. Il transporte les élèves à Thiron-Gardais qui prennent ensuite une correspondance en direction de Nogent-le-Rotrou

La commune s'ouvre au numérique !

Panneau Pocket.

Cette application permet à la mairie d'informer et alerter ses habitants en temps réel par le biais de leurs smartphones.

Un site Internet

La commune va se doter d'un site internet. Nous ne manquerons pas de vous informer de son avancée.

La fibre optique

Celle-ci est prévue pour la fin de l'année 2021

Etat – Civil



Bienvenue à

- Nathan AVELINE né le 23 mai 2020

Félicitations aux

Mariés

- Guillaume GAILLARD et Jennifer XAVIER le 13 mars 2020

Pascés

- Yann HUREAU et Pauline EGRETEAU le 03 décembre 2020
- Yves DALLARA et Sylvie HERVE le 24 décembre 2020



Nos pensées pour

- ❖ Solange POTEL née BINOIST le 14 janvier 2020
- ❖ Maryse TALAVERA née PRUVOST le 14 août 2020
- ❖ Sébastien ROCHE le 21 août 2020



La location des trois appartements

Il reste encore à la location le T2.

Orpi A LOUER - RÉF : B-EIGKRQ - CHASSANT

Appartement Chassant 2 pièce(s) 56 m²

390€ /Mois

DESCRIPTIF

Exclusivité - 15 min de Nogent - Dans village avec école et commodités, au 1er étage, Bel appartement entièrement rénové, lumineux et offrant de beaux volumes. T2 de 56 m² comprenant : entrée, spacieuse pièce de vie avec espace cuisine, chambre de 13.5 m² et salle d'eau avec wc. Première mise en location, neuf.

Libre
ORPI - Agence du Parc - 02.37.29.93.30



Solidarité

Crise sanitaire

A l'annonce du déconfinement du 11 mai 2020 et des mesures annoncées, un atelier de confection de masques s'est organisé. Un don de tissus, l'achat d'élastique et de fil par La Mairie ont permis le début de ces travaux. Les membres du comité des fêtes sont venus soutenir les agents territoriaux. Ainsi, plus de 300 masques ont été réalisés pour les élèves, les personnes de plus de 65 ans. Une nouvelle distribution a été réalisée à l'annonce du deuxième confinement.



Des appels téléphoniques aux personnes âgées et seules ont été effectués pour s'assurer qu'elles se portaient bien, et savoir si elles avaient besoin de quelques choses.

Ces appels téléphoniques ont été également effectués lors des quelques jours de canicule.



Soutien à une famille Chassantaise

La famille LÊ a tout perdu lors de l'incendie de leur maison le 19 juillet 2020. Un élan de générosité des habitants de Chassant et des alentours a été constaté lors de notre appel aux dons. La mairie a pu mettre à disposition le logement restant au-dessus de la mairie lorsqu'elle en a eu besoin.

Organisation d'une souscription publique avec la fondation du patrimoine

Plusieurs travaux de réfection sont nécessaires pour maintenir notre église St Lubin dans un bon état : Une rénovation de plusieurs bancs, une partie du carrelage à refaire, des statues à restaurer.

Nous avons souhaité ouvrir ce projet à un appel aux dons.

Ainsi, la fondation du Patrimoine peut nous soutenir.

Dernièrement, vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres ce dépliant

Une souscription avec la Fondation du Patrimoine permet aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66% du don (60% du don de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises) . N'hésitez pas, soutenez la réfection de notre église St Lubin.



La vie associative

Le Comité des fêtes :

Président : Mr LOISON Christian

Les amis de l'église :

Présidente : Mme PINCHON Geneviève

La fraternelle Chassant - Combres
Président : MR AUBRY Jean Marie

L'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'école de CHASSANT (APEA)

Président : Mr HERVE Gregory

L'APEA effectue une collecte des papiers, journaux, catalogues, publicités et enveloppes. Vous trouverez le conteneur spécifique près des autres conteneurs sélectifs, rue du stade. Alors n'hésitez pas à vous débarrasser de vos papiers ! Cela permettra de récolter des fonds pour financer des sorties ou tout autre projet de nos écoliers.

L'Association de Gymnastique Volontaire Chassantaise (AGVC) :

Présidente : Mme COQUAND Nathalie

Deux séances sont dorénavant proposées. Le lundi de 18h à 19h pour du fitness dynamique et le mercredi de 18h à 19h pour la zumba.



Arrêté régional du 23 janvier 2018 rendant obligatoire la lutte contre le chardon des champs. Les propriétaires, fermiers, (...) usagers sont tenus de procéder du 1er mai au 31 octobre à la destruction des chardons des champs..



Nous rappelons que les maitres sont responsables des déjections de leurs animaux. Ramassez-les, s'il vous plait ! Il est fort insupportable de devoir les contourner et nous mettons de côté le risque d'accident !!

Il est interdit de déposer des objets à côté des conteneurs rue du stade. Pour cela, il y a la déchetterie à Thiron-Gardais !

En voici les horaires d'ouverture:

- Période hivernale (du 1^{er} octobre au 31 mars) lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h30, samedi 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Période estivale (du 1^{er} avril au 30 septembre) lundi 14h 17h30, mercredi, vendredi et samedi 9h à 12h et de 14h à 17h30.



Ne laissez pas vos poubelles plusieurs jours dans la rue, après le passage des éboueurs. En effet, nous regrettons des vols de ces containers.



La taille des haies est interdite entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux. Nous rappelons que la taille des haies est obligatoire par les propriétaires afin que celle-ci ne dépasse pas sur les voies publiques et/ou le voisinage.



Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire ...même dans les rues de notre petite commune. Prenez le réflexe ! Préservez-vous et protégez les autres !



Nos commerçants :



Boulangerie-pâtisserie/ Epicerie Papillon

18 rue St Lubin

02 37 29 55 30

<http://www.boulangeriedechassant.com/>



Restaurant « La Tour de Chassant »

41 rue St Lubin

0237295865

Durant la crise sanitaire, Dominique TALAVERA vous propose de la vente à emporter.

<https://la-tour-de-chassant-restaurant.eatbu.com>



« Hair and Body »

Ophélie Loison vous accueille dans son salon ou à domicile.

1, rue du champ de foire

06 87 66 48 63

<http://www.facebook.com/ophelylb/>

Les Tarifs Communaux

Cantine : 3,20 € le repas

Accueil périscolaire : 2,50 € la présence matin ou soir

4,00 € la présence matin et soir

Redevance d'occupation de terrain communal : 30 €

Location des salles communales :

	Commune 2021	Hors commune 2021
SALLE POLYVALENTE		
Vin d'honneur	55 €	75 €
Journée (avec cuisine)	110 €	130 €
Association	Gratuit	Payant
Caution	400 €	400 €
MOBILIER		
Caution	200 €	200 €
Chaises (maximum 50 /2 jours)	1,00 €	1,00 €

Cimetière :

Concession cinquantenaire	500 €
Concession trentenaire	300 €
Concession enfant trentenaire	50 €
Superposition	100 €
Case de columbarium : 30 ans (plaque fournie, non gravée)	450 €
Jardin du souvenir : taxe de dispersion (plaque fournie, non gravée)	50 €
Dépôt d'urne sur une tombe ou dans un caveau	50 €

Eau :

Abonnement eau	35 €
Consommation eau	1,10 €
Consommation eau >500 m ³ (dès le 1 ^{er} m ³ , pour l'ensemble des compteurs d'une même exploitation)	0,84 €
Branchement au réseau d'eau	110 €
Nouveau contrat	30 €
Fin de contrat	30 €
Déplacement pour travaux du fontainier	35 € de l'heure
Forfait remplacement d'un compteur gelé	150 €

Assainissement :

Abonnement assainissement	70 €
Consommation assainissement	1 €
Raccordement au réseau d'assainissement	110 €
Déplacement pour travaux du fontainier	35 € de l'heure

Il est à savoir que le budget de l'eau a pris cette année à sa charge l'augmentation de 0,12 € par mètre cube d'eau engendrée par l'interconnexion du réseau d'eau.

Assainissement :

Abonnement assainissement	70 €
Consommation assainissement	1 €
Raccordement au réseau d'assainissement	110 €
Déplacement pour travaux du fontainier	35 € de l'heure

**Un peu d'histoire : Connaissez-vous Félix Charpentier ?**

Le sculpteur Félix Charpentier est un sculpteur de la génération d' Auguste Rodin (1840-1917) et d' Aristide Maillol (1861-1947).

Félix Charpentier est né à Bollène (Vaucluse) le 10 janvier 1858 et est mort le 7 décembre 1924 à Paris. D'abord élève de l'école des Beaux-Arts d'Avignon, Félix Charpentier est admis à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1877.

Il se marie le 12 juillet 1888 à Léa Lucas qui est son modèle depuis 1882. Léa Lucas est née à Chassant le 4 novembre 1865 de Jules Auguste Lucas, aubergiste dans le bourg, et de Caroline Joséphine Vauglin. De cette union naîtra une fille, Francine.

Félix Charpentier fait construire la maison appelée « La Garenne » à la sortie du village en direction de Thiron-Gardais, maison dont il fit sa résidence secondaire à partir de 1898.

Il sera élu maire de la commune en 1900, fonction qu'il conservera jusqu'en 1908. On lui doit notamment l'obtention d'un bureau de poste et la construction du lavoir sur la Thironne.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il est décoré le 21 avril 1892 à Avignon par le préfet du Vaucluse, à la suite de l'inauguration, le 14 juillet 1891, du *Monument du centenaire de l'annexion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France*, qu'il a réalisé.

À partir de 1893, l'État lui passe commande de plusieurs monuments publics comme la décoration de la gare de Lyon à Paris, ou du bas-relief *L'Art contemporain* pour la façade du Grand Palais. Il est promu officier de la Légion d'honneur le 9 février 1901.

Dès 1879, Félix Charpentier présente ses œuvres au Salon des artistes français et il y paraîtra chaque année. Il est primé par une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 et sa notoriété ne cessera de s'amplifier. Il reçoit, en 1890, la médaille de 1^{re} classe et le prix du Salon pour le marbre *La Chanson* puis, en 1893, la médaille d'honneur pour le marbre de ses *Lutteurs*. Cette œuvre sera acquise par l'État et elle orne, depuis 1905, la place de l'hôtel de ville de Bollène.

En 1899, l'Autriche décerne à Félix Charpentier la grande médaille d'or à l'Exposition triennale internationale de Vienne pour le *Globe Endormi*. Il réalise de nombreux bustes et médaillons.



En 1921, Félix Charpentier fait don à la commune de Chassant de plusieurs œuvres : une statue de *Jeanne d'Arc* en plâtre satiné d'un peu plus de 2m de haut. Cette statue, donnée à la suite de la canonisation de Jeanne d'Arc, est située dans l'église Saint Lubin. Nous y trouverons également un *Christ en majesté* ainsi qu'un petit bénitier. Nous pouvons admirer *Le poilu* du monument aux morts situé sur la place près de l'église inauguré le 15 octobre 1921, et le buste de *Marianne* donné à la Mairie.



Le musée de Nogent-le-Rotrou expose un buste du sculpteur et écrivain nogentais Camille Gaté (1856-1900). Dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de Brou, on peut y admirer un plâtre appelé *Le départ des hirondelles* de 1893 qui fut donné à la ville de Brou par la veuve de l'artiste en 1925. La statue en bronze de Félix Charpentier *Le départ des hirondelles* aussi appelée *Vénus aux hirondelles* se trouve à Avignon au jardin du rocher des Doms. D'abord érigée place Carnot, elle fit scandale et trouvera sa place au milieu du bassin du jardin du rocher des Doms. Elle avait été inaugurée le 12 août 1894 en présence de MM. Leygues, ministre des Beaux-Arts, Barthou, ministre du Commerce et Guérin, ministre de la Justice. Mais son érection à proximité de l'église Saint-Pierre souleva un tollé général chez les catholiques. L'abbé Dumas, curé de la paroisse, présenta aux fidèles une pétition demandant son enlèvement immédiat. Plusieurs personnes tentèrent la nuit suivante de renverser la statue. Finalement après maintes polémiques, *Le départ des Hirondelles* fut déplacé sur l'îlot dominant le petit lac du jardin du rocher des Doms. En 1943, la décision de fondre la statue fut prise sous le régime de Vichy. Mais en 1944, elle est retrouvée à Lyon et restituée à la ville d'Avignon qui la replace dans le jardin.

À la suite de la guerre de 1870, Félix Charpentier fut l'auteur de sculptures des deux monuments aux morts celui d'Avignon inauguré le 14 septembre 1899 et de Bagnols sur Ceze (Gard) inauguré le 3 septembre 1911. Après la guerre de 1914 -1918, on lui commanda de nombreux monuments aux morts :

dans son département d'adoption, l'Eure-et-Loir : Béville-le-Comte, Bonneval, Brou, Chassant, Combres, Dangeau, Frétigny, Fruncé, Unverre.

Dans sa Provence natale : Bollène, Roquemaure, Sainte-Cécile-les-Vignes, Saint-Paul-Trois-Châteaux ;

Dans d'autres départements : Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne) et Genas (Gard).



"Le départ des hirondelles"
Affiche pour l'Exposition de
Nogent-le-Rotrou



Evelyne Rosario-Bacchi.

L'atelier du sculpteur Félix Charpentier. Collection D.

En 2013, l'artiste peintre Evelyne Rosimirio-Bacchi a participé à l'exposition du Musée Fournaise à Chatou consacrée à Félix Charpentier en présentant une toile représentant l'artiste dans son atelier, entouré, notamment, du président de la République Paul Deschanel (absent de la photographie, il a été rajouté à la toile). Cette peinture exposée à Nogent-le-Rotrou fut réalisée à partir d'une photographie.

*Extrait de l'article rédigé par Annie Thauront
Chassantaise, membre de l'Association des Amis de l'église*

Mais qu'est ce qui nous passe parfois par-dessus la tête ...



Une envolée de cigogne ...



Un défilé d'avion

mais pas n'importe lequel....



Regardez de plus prêt



.... Eh oui ! Celui de l'Elysée



Le service « Rémi + à la Demande » est accessible à tous, y compris les personnes à mobilité réduite (mal ou non voyantes, personnes en fauteuil roulant...). Ce service exclut le transport sanitaire.

Le service « Rémi + à la Demande » fonctionne du lundi au samedi toute l'année, sauf les jours fériés. La prise en charge du client se fait au plus tôt à 9h00 et au plus tard

à 17h00. Il dessert l'ensemble des communes du département. Les déplacements peuvent s'effectuer depuis le domicile et à destination du chef-lieu d'arrondissement ou du chef-lieu de la communauté de commune.

Pour les habitants de Chassant vers et au retour de Nogent-le-Rotrou ou de La Loupe.

Pour accéder au service de transport, le client doit en faire la demande auprès de la centrale de réservation au 0 812 04 28 28. Les réservations peuvent être effectuées :

Du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30

- Au plus tôt : 15 jours avant la date du déplacement ;
- Au plus tard : la veille avant 17h sauf pour le lundi, réservation le samedi avant 10h00

Chaque voyageur doit être muni d'un titre de transport valable. Sans titre de transport valide, le transport ne pourra être assuré.

La tarification appliquée sur le service de transport « Rémi + à la demande » est celle du réseau Rémi. Les titres valables sont : le billet unitaire ou la carte 10 voyages

Le coût du déplacement est indiqué lors de la réservation. Le paiement du transport est effectué auprès du conducteur lors de la montée à bord du véhicule. Le client se doit de faire l'appoint autant que possible.



Horaires d'ouvertures des agences postales communales

COMBRES, 2, rue Jean Moulin ,

Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h15 et samedi de 9h15 à 12h15.

HAPPONVILLIERS, 13, rue de l'église

Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30



Nos solutions de téléassistance pour sécuriser votre quotidien



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon

ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Frais d'installation : 39 €

Abonnement : à partir de 24 € par mois



Option Sécurité : Nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome de fumée. Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale met tout en œuvre pour vous apporter, aide assistance et secours.

4,50 € par mois



Option Convivialité : Nos opératrices spécialement formées à l'écoute sont là pour échanger avec vous par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ou vous orienter vers notre service de soutien psychologique si vous le souhaitez.

1 € par mois

Option Sérénité : Elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

5 € par mois

Option Boîte à clefs : Cette boîte, dont l'accès est protégé par un code que seule notre centrale et vous connaissez, permet de mettre vos clés à la disposition des intervenants lors d'une intervention suite à une alarme que vous avez déclenchée.

A l'achat : 59 €



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.



En souscrivant un contrat Présence Verte, vous bénéficiez automatiquement d'une assistance complète.

Notre équipe de l'agence de Chartres se tient à votre disposition.

